



BUDGET DU C.C.A.S. / BUDGET PRIMITIF 2022

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 627 habitants (chiffres INSEE à compter du 1^{er} janvier 2022). Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une école maternelle, qui compte trois classes à la rentrée 2021-2022, située rue de Montbouy ; une 4^{ème} classe ouvrira à la rentrée scolaire 2022-2023 ;
- Une école élémentaire, qui compte sept classes à la rentrée scolaire 2021-2022, située rue de Montbouy ; une classe fermera à la rentrée scolaire 2022-2023.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.

En juin 2018, l'ONF a annoncé son désengagement pour la gestion du site de l'arboretum national des Barres, et notamment de ses missions d'accueil du public à l'issue de la saison touristique, compromettant la pérennité du site important pour la Commune et pour l'Est du Département du Loiret. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, compétente en matière de promotion touristique, a repris la gestion du site de l'arboretum en 2019.

II/ Priorités du Budget primitif 2022 DU C.C.A.S.

Le budget primitif 2022 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- L'augmentation de la subvention versée au C.C.A.S. par le budget principal, à hauteur de 15 000 euros (contre 14 500 euros en 2021 et 13 500 euros les années précédentes) compte-tenu des nouvelles actions mises en œuvre,
- l'adhésion au Fonds Unifié Logement (FUL) à hauteur de 0.77 € / habitant, et au Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ) à hauteur de 0.11 € / habitant, gérés par le Conseil Départemental du Loiret,
- la poursuite des différentes actions sociales : aide au chauffage, secours d'urgence, repas des aînés, colis aux Nogentais résidant en maison de retraite, aide à l'installation de la télésurveillance, aide aux déplacements (restos du cœur à Amilly, marché hebdomadaire, courses bimensuelles), etc.,

- la poursuite des actions initiées depuis 2017 : les après-midis thé dansant pour les aînés ; ateliers équilibre, actions proposées par l'Agé-clic, etc., et des nouvelles actions initiées depuis 2021: le Pass' Permis Jeunes, l'aide au Secourisme,
- la création d'une section d'investissement, sur le budget primitif 2022.

III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

Affectation du résultat 2021 de la section de fonctionnement

ANNEE 2021

Fonctionnement

Résultat (sans N-1)

RF	14 500.00 €
DF	15 904.26 €
Résultat	-1 404.26 €

Résultat (avec N-1)

RF	31 609.33 €
DF	15 904.26 €
Résultat	15 705.07 €

Affectation 2022

002 excédent reporté	10 705.07 €
1068	5 000.00 €

Afin de doter le C.C.A.S. d'une section d'investissement en prévision notamment du renouvellement futur du minibus utilisé pour les différents transports organisés par le C.C.A.S. (Restos du cœur, transport hebdomadaire au marché, etc.), il a été décidé d'affecter une partie du résultat 2021 en section d'investissement.

Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022	Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022
011- Charges de gestion	13 200.00 €	12 200.00 €	74- Dotations, subventions	14 500.00 €	15 000.00 €
65- Autres charges de gestion	18 500.00 €	14 000.00 €	75- Autres produits de gestion	0.00 €	0.00 €
			77- Produits exceptionnels	90.67 €	494.93 €
			002- Résultat de fonctionnement reporté	17 109.33 €	10 705.07 €
Total Dépenses	31 700.00 €	26 200.00 €	Total Recettes	31 700.00 €	26 200.00 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 26 200 euros, et prennent en compte la hausse de la subvention de la Commune versée au C.C.A.S. à hauteur de 15 000 euros (chap.74), et un résultat de fonctionnement reporté à 10 705.51 euros.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles à hauteur de 26 200 euros, prennent en compte :

- le repas des aînés et/ou le colis de fin d'année, et la reprise de l'animation « Après-midi dansant » (chapitre 011),
- la mise en œuvre des actions du C.C.A.S. sur le chapitre 65 : Pass'Permis Jeunes (250 euros / bénéficiaire), Aide au Secourisme (600 euros pour deux sessions de 10 personnes),
- la poursuite des aides sociales sur le chapitre 65 : aide au chauffage, secours d'urgence, téléalarme,
- la double adhésion du C.C.A.S. au FUL et au FAJ gérés par le département pour un montant prévisionnel de 2 500 euros environ.

Section d'Investissement

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitres budgétaires	BP 2021	Chapitres budgétaires	BP 2021
21- Immobilisations corporelles	5 000.00 €	10- Dotations, fonds diverses et réserves	5 000.00 €
001- Solde d'exécution	0.00 €	001- Solde d'exécution reporté	0.00 €
Total Dépenses	5 000.00 €	Total Recettes	5 000.00 €

Recettes d'Investissement

Les recettes prévisionnelles 2022 d'investissement se composeront de l'affectation du résultat 2021 de la section de fonctionnement, à hauteur de 5 000 euros (compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés).

Dépenses d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement prévues au budget primitif se monteront à 5 000 euros au chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour préfigurer le ou les futur(s) investissement(s) du C.C.A.S., comme par exemple le renouvellement du minibus, ou l'acquisition de matériel informatique pour le futur service civique si nécessaire.

IV/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs

	CA 2020	CA 2021
Excédent de fonctionnement reporté N-1	15 093.13 €	17 109.33 €
Recettes réelles de fonctionnement	13 625.56 €	14 500.00 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	28 718.69 €	31 609.33 €
Dépenses réelles de fonctionnement	11 609.36 €	15 904.26 €
Marge brute ou épargne de gestion	17 109.33 €	15 705.07 €
Frais financier DF chapitre 66	0.00 €	0.00 €
Épargne brute	17 109.33 €	15 705.07 €
Capital de la dette DI chapitre 16	0.00 €	0.00 €
Épargne nette	17 109.33 €	15 705.07 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

V/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Le C.C.A.S. n'a pas contracté d'emprunt.

VI/ Principaux ratios

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	9.97
Produits des impositions directes / population	0.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	5.90
Dépenses d'équipement brut / population	1.90
DGF / population	0.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	169.09 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32.27 %

VII/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Le C.C.A.S. n'a pas d'effectif propre.

Pour rappel, les effectifs de la Commune sont les suivants :

Emplois permanents au 1^{er} janvier 2022

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
Filière administrative		4	1,6	5,6	2,8	0	2,8
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint ppl 2ème classe	C	1	0,8	1,8	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	0,8	1,8	1,8	0	1,8
Filière technique		9	4,92	13,92	11,06	0	11,06
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 2ème classe	C	2	0,84	2,84	1,84	0	1,84
Adjoint technique	C	5	4,08	9,08	7,22	0	7,22
Filière sociale		2	0,51	2,51	2	0	2
Atsem 1ère classe	C	2	0,51	2,51	2	0	2
Filière culturelle		2	0	2	1	0	1
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Filière animation		1	0,34	1,34	1,34	0	1,34
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint animation	C	0	0,34	0,34	0,34	0	0,34
Filière police		2	0	2	2	0	2
Brigadier-Chef de PM	C	2	0	2	2	0	2
Total général		20	7,37	27,37	20,20	0	20,20

Agents non titulaires au 1^{er} janvier 2022

Sur emplois non permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint technique	C	0.35	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.86	Besoins Services Enfance Jeunesse + Entretien des locaux
Adjoint technique	C	0,15	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.15	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.30	Besoins Services Enfance Jeunesse + Entretien des locaux
Adjoint administratif	C	0.80	Contrat Parcours Emploi Compétences
Apprenti Petite Enfance	C	1	Contrat d'apprentissage Ecole maternelle
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques